

**COMMUNE DE
BOEIL-BEZING**

Date de convocation
4 juin 2026
Date d'affichage de l'avis
4 juin 2026
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
N° d'ordre
D_2026_6_7

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 8 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le huit juin, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles CAMY.

Etaient présents : MMM. G. CAMY, S. TASTET, B. LORRY, R. CARDY, M.-C. LALANNE, A.-C. LE PENVEN, C. GUILLARD, C. ANTRAYGUES, D. GRABE-BIDAU, M. CLAVE, P.-H. NAU-HENDEL, V. LABORDE, C. DESPRE, V. LAMY.

Ont donné pouvoir : P. ESPINASSEAU à G. CAMY.

Etait absent : P. ESPINASSEAU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : M.-C. LALANNE.

Etait également présente : C. BROT, secrétaire de mairie.

REMBOURSEMENT GROUPAMA 1ERE INDEMNITÉ FAITAGE EGLISE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Groupama effectue un règlement par chèque de d'un montant de 631.62 € comme 1^{er} remboursement du sinistre 2026511557 001, concernant le faitage de l'Eglise endommagé lors d'un violent orage, à la commune de Boeil-Bezing.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE la somme de 631.62 €.

Adopté à l'unanimité,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Gilles CAMY